Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 9 Septembre 1891 La Bibliothèque du Parlement No. 48.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

FIANCÉ PERPÉTUEL

NOUVELLE

Quand le soir eut accordé un peu de relâche aux hommes de l'Armorique, le gaillard d'avant de la frégate les vit s'assembler, désireux d'épancher leurs mutuelles confidences.

Là se réunirent Brûletout, Licheplat et Bouchon-Gras, gabier, fusillier et matelot chauffeur du canot à vapeur de la frégate, trois lapins qui en avaient vu de grises au long cours de leur carrière.

Brûletout était adossé au cabestan; Licheplat et Bouchon-gras s'étaient placés en face de lui.

Ces trois vieilles peaux de requins étaient inséparables.

Quand le trio s'assemblait sur le gaillard d'avant, on était sûr qu'ils attiraient à eux un grand nombre de camarades.

Ce soir-là, l'auditoire était considérable.

Bouchon-gras avait la mine pensive.

—Quand je pense, dit-il mélancoliquement à Licheplat, que sitôt de retour, me v'là forcé de te larguer, mon vieux; mon cœur il en a des frissons que ça me correspond dans l'œil, quoi!

—Pourquoi ça que tu vas me larguer? T'as donc pas quéque héritage de par là? Pour lors, vaut mieux que nous soyons à deusse pour courir bordée.

—Non, non! c'est rapport à mon mariage, répondit Bouchon-gras.

Un gros rire de Brûletout l'interrompit.

—Alors, t'as pas encore une bourgeoise à la côte? A ma connaissance, c'est bien la quinzième fois que je t'entends produire les pourparlers de tes noces. T'en as-t-y ramassé des prétendues!

—C'est pourtant le vrai, ce que tu dis là, Brûletout: mêmement que tes paroles elles sont cruelles et me font comme qui dirait bouillir les souvenirs de mes douleurs.

—Sais-tu, appuya Brûletout, si tu envoies ta barque à plat si souvent, faut croire que c'est peut-être bien pour le motif que ta manœuvre elle n'est pas sensée quoi!

—Dis un peu que je connais pas les femmes, probable.

—Peut-être bien. Les femmes, vois-tu, Bouchon-gras, c'est pour te dire qu'elles sont comme les petits oiseaux. Que si on leur z'y fournit pas des façons polies, elles vous larguent en grand. Pour lors, raconte-nous un peu comment que c'est que ça t'est venu!

On fit cercle pour l'écouter.

Tout le monde s'assit à la façon des leurs, les jambes repliées.

Bouchon-gras tourna sept fois sa langue et commença son récit.

—Faut vous dire que la particulière sur qui que j'avais mis la patte, ça n'était pas celle à qui j'avais donné mon cœur. J'étais bien jeune vers ce temps-là, et comme qui dirait novice. La femme du commandant de l'*Entreprenante*, là ous-que j'étais embarqué, qu'avait des cheveux quasiment en cuivre de chaudière de Locomotive, qu'on avait pour femme de chambre une jeunesse née native de la Champagne, un petit pays ousque le vin vous a des airs si émoustillants que les raisins ils font explosion tout seuls sur le pied de la plante, histoire de se dégourdir un brin. Et même qu'elle était confectionnée en forme d'une guêpe pour quand à l'estomac. Oh! mes enfants, quelle estatue! quelle estatue! Si vous l'aviez vue! Que je trouvais qu'elle avait en vérité des airs de comme il faut et dignes de mon pays.

—De quel pays donc es-tu?

—De Normandie, probable. Et le champagne de là-bas, ça s'appelle du cidre, quand il pique.

—Donc, continua Bouchon-gras, la Champenoise alle aurait fait tourner la tête à un archevêque de première classe.

Je n'étais pas matelot chauffeur, pour lorse, et je ne tenais pas trop à la navigation. J'aurais bien consenti à *élure* mon domicile dans les environs de la Champenoise; même que le commandant de l'*Entreprenante*, une frégate de soixante-huit canons, il m'avait distingué comme ordonnance. Tant qu'à la demoiselle, elle avait l'indisposition de m'accorder ses faveurs, lorsque v'là que, crac...

—Crac! firent tous les assistants en chœur.

—Dame! c'est justement comme ça que ça arive. Donc, pour vous tout dire, la commandante elle avait décidé de donner une soirée ousqu'il y aurait des gens très bien, même du civil. Or, voilà que la commandante était garnie comme ça d'une robe qui lui laissait le dos et le devant comme qui dirait en plein; seulement, cette robe, elle avait une queue en ralingue qu'elle remorquait bien en arrière du bâtiment et que ça vous déferlait dans les jambes à toutes minutes.

Voilà donc que la Champenoise elle dit à la patronne:

—Pour lorse, madame, je n'y serai pas en capacité toute seule, et si c'était un effet de votre bon plaisir qu'Antoine Trouillot, c'est mon nom, celui-là, mon vrai, il me donne un coup de main?

—Si ça peut vous faire plaisir, qu'elle répond, la commandante, prenez-vous-le. Seulement, qui ne me casse pas trop de vaisselle, autrement, je lui donne de l'air dans les grandes largeurs.

Croche-sous demanda:

—C'est comme ça qu'elle parlait, la commandante?

—Peut-être pas au juste, maître, mais ça n'était pas bien différent. Donc, me voilà avec la Champenoise, qu'elle m'amarre un tablier à elle, et qu'elle me met sur les mains un plateau avec des porcelaines de plusieurs espèces.

—Dis donc, Bouchon-gras, interrompit Brûletout, tu ne nous a pas dit seulement comment qu'elle s'appelait la Champenoise?

—Ça, c'est vrai. Elle s'appelait Urinie.

—C'est un nom qui est dans l'astronomie, que je crois, ricana Croche-sous. Mais ça ne fait rien, continue.

Bouchon-gras respira.

Donc j'avais un plateau sur les mains, et je vous jure que c'est plus difficile à manœuvrer qu'un ringard. Voilà que ça allait pas trop mal, et j'avais cassé qu'une demi-douzaine de verres à punch quand, dans le salon, juste, v'là la commandante qui passe, remorquant sa queue qui n'en finissait plus. Dame! alors, vous comprenez, v'là que j'y pose mon pied droit dedans, sans le savoir, pour sûr. Ça fait "crac," oh! mais un crac! je ne vous dis que ça.

—Et alors, réclama l'auditoire.

—Alors, vous comprenez que ça ne pouvait continuer de cette manière-là. Voilà la commandante qui prend trois ris dans sa queue et qu'elle devient "quarmoisie" et qu'elle dit à la pauvre Champenoise:

—Urinie, vous entendez, je ne veux pas que cet oiseau-là il continue le service à mon bord. Trouvez moyen qu'il débarrasse le terrain.

La Champenoise elle pleurait.

—Mais, madame, c'est mon promis.

—Votre promis? C'est pas mon affaire, qu'elle dit. Et puis des promis comme ça, vous en avez déjà douze, au moins, qu'elle dit. Donc, vous pouvez en chercher un autre, qu'elle dit. De celui-là, n'en faut plus.

Et voilà comme quoi j'ai manqué mon premier mariage! soupira tristement Bouchon-gras.

—Oh! mais il y a de la ressource, s'exclama le maître fourrier.

—Je sais bien. C'est même pour ça que je console un brin. Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.

—Seulement, conclut Palan, un peu sceptique, tu n'es plus tantôt si jeune, et que ta peau elle commence d'être comme la mienne. Il a plu dessus plus qu'il ne pleuvra.

PIERRE MAEL.

UNE HAINE DE FAMILLE

I

—Un gros bateau tire un coup de canon, trois ou quatre bateaux plus petits mettent à la voile et disparaissent à l'horizon. On ne les revoit plus jamais, jamais. Et on appelle cela des régates!

Cette judicieuse réflexion était glissée par Maxence à une fort jolie voisine, au teint mat, aux cheveux noir-bleu, qui debout sur une chaise de Frascati, suivait les évolutions des bateaux du Hâvre.

Elle jeta un regard à Maxence, sourit légèrement, puis sans répondre, se remit à lorgner.

Evidemment, il y avait un parti-pris de froideur. Et cependant Maxence était bien et dûment présenté. Il avait eu l'heureuse chance de rencontrer, la veille, au grand bal traditionnel de la Société des Régates, Mezensac et sa jeune femme, mariés depuis trois mois à peine et s'aimant comme deux tourtereaux. Mme de Mezensac avait à côté d'elle une amie italienne, la comtesse Prilla, et Maxence avait été présenté comme valseur émérite.

Il semblait que plusieurs tours de valse savante eussent dû avancer davantage les affaires de notre ami. Aux régates, il s'était précipité vers le jeune ménage et avait immédiatement installé sa chaise à côté de la belle Italienne. Et il s'était mis à parler!... sur les lunettes d'or du président du Yacht Club!... sur le ventre du général américain T...,—sur la *Fauvette* qui, faute de vent, demeurait dix minutes en face de l'estacade sans avancer d'une ligne,—sur les présents, sur les absents, sur tout... Les plaisanteries trouvaient de l'écho auprès du jeune ménage. Mezensac surtout était enchanté de cette occasion de s'appuyer sur le bras rond et potelé de sa petite femme. Il riait tellement que, sans ce gracieux appui, il fût peut-être tombé de sa chaise. Quant à la comtesse, elle restait très froide, et Maxence eût été fort malvenu de se cramponner à sa voisine sous prétexte de rétablissement d'équilibre; elle avait formellement déclaré qu'elle était parfaitement solide et n'avait besoin d'aucun soutien.

Il y avait d'ailleurs beaucoup de vrai dans la réflexion de Maxence; les coups de canon succédaient aux coups de canon; les petits bateaux à voile partaient par bandes de trois ou quatre, puis on ne les revoyait plus.

—Mes enfants, s'écria Mezensac en tirant sa montre, ce plaisir a assez duré; si nous voulons prendre le train de 6 heures 30 pour Paris, il est temps de partir.

Et, sur ces mots, il enleva sa femme de sa chaise. Maxence offrit sa main à la comtesse Prilla. La comtesse ne parut nullement s'en émouvoir, et l'on se sépara en se donnant naturellement rendez-vous à la gare.

—Allons, se disait Maxence tandis qu'un véhicule havrais l'emportait le long du boulevard de la République, tout n'est pas désespéré; je vais avoir un voyage de cinq heures avec elle.

Et, arrivé à la gare, il fit des bassesses à un monsieur à casquette très galonnée pour avoir le droit de passer avant le public sur le quai d'embarquement; puis il choisit son wagon et, après avoir étalé son pardessus et sa canne de manière à retenir quatre places, il se mit à distribuer des petites pièces à tous les employés en échange de la promesse formelle qu'ils ne feraient monter aucune personne étrangère dans le susdit wagon.

A six heures vingt, les portes de la salle d'attente s'ouvrirent avec fracas; Maxence vit s'avancer bras dessus bras dessous Mezensac et sa femme. A côté marchait la comtesse avec son petit sac. A la rigueur même, le devoir de Mezensac eût été de donner le bras à la comtesse, mais il est probable que celle-ci l'en avait dispensé pour ne pas lui faire du chagrin. Maxence se précipita au-devant d'elle, la débarrassa de son sac et conduisit ses amis vers le wagon réservé. Mme de Mezensac s'assit près de la portière en face de son mari, la comtesse Prilla s'assit à côté de son amie, et Maxence s'installa carrément en face d'elle.

—Pourvu qu'il ne nous monte personne! dit Mezensac; en serait tellement plus à l'aise pour causer.

—C'est un bonheur qu'il ne faut pas espérer, répondit l'Italienne.

Maxence ne dit rien, mais il jeta un regard de satisfaction sur deux ou trois employés farouches qui rembarraient rudement les intrus qui osaient s'approcher du bienheureux wagon; enfin, l'on ferma les portières, un coup de sifflet retentit, et le train se mit en marche, tandis que les employés, rangés sur le quai, envoyaient leur plus beau salut à Maxence.

II

—Allons! cela ne marche pas mal, pensa Maxence en dardant son regard le plus tendre sur sa belle voisine placée en face de lui.

La comtesse fronça le sourcil et jeta un regard indigné qui voulait dire:

—Ah! ça, vous êtes fou!...

Rester cinq heures face à face avec une jolie femme sans lui faire la cour, ce n'était pas possible. Maxence avait peut-être d'ailleurs, trop brusqué les choses; le regard de l'Italienne était, au demeurant, beaucoup moins méchant qu'il n'en avait l'air. On parla de tout un peu.

A mesure que la comtesse voyait Maxence plus calme, elle reprenait confiance; bientôt elle se départit de sa réserve et l'on se mit—tous les quatre—à causer amicalement sur le pied d'une bonne camaraderie.

A ce moment, le train s'arrêta.

—Barentin! crièrent les employés.

Puis la portière s'ouvrit brusquement et l'on vit apparaître deux vieilles dames majestueuses, surchargées de paquets et de chapeaux à fleurs improbables; elles s'assirent d'un air pincé (en province cela s'appelle être comme il faut) et encombrèrent de leurs petits paquets les deux places vacantes.

—Quel ennui! dit Mazensac à l'oreille de sa femme, nous n'allons plus être chez nous.

Quand à Maxence, il donnait des signes de la plus vive contrariété; le sourcil froncé, l'air tragique, il se pencha vers ses amis et leur dit:

—Ah! mon ami, quel coup!

Ces deux dames sont mes deux tantes. Nous sommes brouillés à mort.

—Si ce sont vos tantes, dit Mme de Mazensac, pourquoi ne les saluez-vous pas ?

—C'est une haine de famille. Si vous saviez comme elles ont été mal pour ma mère ! Ah ! ce sont d'horribles femmes. Il faut à tout prix les faire déguerpir d'ici.

—Comment cela ? demanda Mazensac.

Maxence réfléchit une seconde, puis se frappant le front :

—Ecoutez, elles sont très.... ... collet monté : soyez excessivement tendre pour Mme de Mazensac ; moi, je ferai la cour à la comtesse, et nous sommes sûrs de les faire partir.

Ce chuchotage avait déjà passablement agacé les deux vieilles dames qui regardaient Maxence d'un air fort peu tendre.

—Voyez les mauvais regards qu'elles me lancent, dit Maxence ! La situation est intolérable. Voyons, faites cela pour moi.

—Ma foi ! dit Mazensac, auquel ce projet souriait fort, nous ne pouvons pas refuser cela à ce brave garçon.

Et, s'approchant de sa femme, il l'attira tout près de lui et lui campa deux baisers qui résonnèrent bruyamment en lui disant tout haut :

—Je ne t'ai jamais tant aimée que ce soir !

Maxence prit la petite main de la comtesse mise au courant de la situation ; elle voulut d'abord la retirer, mais sur l'avis du jeune ménage, affirmant que cela n'avait aucune importance, elle consentit à la laisser.

Au baiser donné par Mazensac, les deux vieilles dames avaient bondi ; puis, d'un commun accord, elles tournèrent le dos de façon à se concentrer dans la vue du passage.

Mais Mazensac ne l'entendait pas ainsi. On a un ami ou l'on n'en a pas ! Et très décidé à le débarrasser de ses deux tantes, il agrémentait ses caresses d'exclamations aussi bruyantes qu'extraordinaires. Il faut dire, d'ailleurs qu'il était enchanté de cette occasion d'embrasser sa petite femme, ce qu'il n'avait pas pu faire depuis le départ de l'hôtel.

Les deux vieilles étaient dans un état impossible à décrire.

Elles avaient ouvert leurs glaces et passaient à moitié la tête au dehors pour échapper à ce spectacle scandaleux.

A Nantes, enfin, les deux vieilles dames ramassèrent précipitamment leurs paquets et se sauvèrent dans un autre compartiment, comme si elles eussent voyagé avec le diable.

On arriva à Paris à onze heures et demie, et Mazensac fit monter sa femme dans la voiture et recommanda au cocher de rentrer à la maison.

Maxence, resté seul, offrit son bras à la comtesse. Celle-ci le prit en tremblant un peu et ils montèrent ensemble en voiture. Comme il lui reprenait les mains en les couvrant de baisers :

—Voyons, dit-elle en souriant, il n'y a plus de raison maintenant... vos tantes ne sont plus là.

—Quelles tantes ? demanda Maxence, qui parut sortir d'un rêve.

—Mais ces deux femmes qui ont été si mal pour votre mère ?

—Ah ! ces deux vieilles du wagon ? dit Maxence ; eh bien ! j'aime mieux vous l'avouer, je ne les connais pas du tout !



Mercredi, 9 Septembre 1891.

L'EXPOSITION INDUSTRIELLE

Le 28 septembre prochain s'ouvre à Winnipeg une exposition de nos produits agricoles, et de ceux de nos industries. Les entrées pour les premiers doivent être faites le 21 septembre au plus tard, pour les autres le 14.

Il y a déjà plusieurs années que nous n'avons pas eu d'exposition, depuis l'extinction du Bureau d'Agriculture. Notre ville y a été enfoncée de plusieurs milliers de piastres, en dépit des termes de son contrat avec le gouvernement. Disons seulement que ses droits ne sont pas éteints et que justice pourra être obtenue. Nous engageons fortement nos compatriotes de participer à cette fête de l'industrie et de l'agriculture.

Ne croyons pas qu'il s'agisse là d'un déploiement inutile où l'on ne va que pour s'amuser. Non. Le peuple américain qui est essentiellement pratique n'en juge pas de même et chez lui, les expositions sont établies en permanence, il n'épargne ni temps ni argent pour les faire réussir et elles réussissent. Les récompenses qui y sont décernées sont enviées, et le producteur n'épargne rien pour les mériter. Dans les états où elles sont établies les expositions ont créé une émulation toujours louable quand les résultats sont de la nature de ceux qu'elle provoque. Les expositions ce sont la constatation des progrès accomplis ; c'est l'examen de la fin d'année de l'industriel et du cultivateur, et cet examen a son bon côté, il encourage dans la voie du progrès ceux qui y sont déjà entrés et forcent ceux qui sont encore dans l'ornière de la routine d'en sortir bon gré malgré.

Tous les articles qui seront exposés ne seront pas primés, naturellement, il y aura là aussi plus d'appelés que d'élus, mais il y a un commencement à tout, si la récompense n'arrive pas cette année, elle viendra plus tard, et indirectement si vous voulez, vous recueillerez une belle récompense ; vous serez portés à imiter ceux qui réussiront le mieux, et en suivant leurs moyens vous arriverez au même résultat.

Que ceux qui n'exposent pas viennent au moins visiter l'exposition. Les compagnies de chemin de fer ont considérablement réduit leurs taux ordinaires pour la circonstance, tant pour le transport des voyageurs que pour celui des articles et animaux destinés à l'exposition.

Nous n'avons aucun intérêt à faire de la réclame en faveur de la compagnie qui dirige l'exposition ; mais nous voyons le bon qui peut en résulter, et il serait malheureux que nous n'en prissions point notre part.

NOTES D'OTTAWA

Je n'ai pas encore à vous annoncer la nouvelle qui réjouirait tant les députés, la prorogation. Ils en auraient encore pour plusieurs semaines dit-on. La rédistribution des sièges électoraux aurait lieu d'ici à quelques jours. Est-ce l'indice d'une élection générale ? Mystère !

***

L'on est encore à la chasse aux scandales ! Ils sont horribles disent les libéraux. Mais dans tout cela il y a à prendre et à laisser. L'on ne peut juger impartialement des faits politiques tant que l'esprit de parti dirige le jugement. Et qu'on le veuille ou non cela est. Etes-vous conservateur ou libéral, vous êtes naturellement porté à pallier les fautes de vos amis et par contre à grossir celles de vos adversaires. C'est la nature humaine qui le veut ainsi. Ma foi ! Je ne la blâme pas de cela. Pour ma part j'aime mieux un homme qui défend ses amis dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, que celui qui *se tient sur la clôture* comme dit le peuple dans son gros bon sens, pour savoir de quel côté il est plus profitable de sauter. On dit qu'il n'y a pas de ces types à Manitoba. Heureux peuple alors ! Mais dans les provinces de l'Est, qu'il y en a bon Dieu ! Cette digression est à la seule fin de vous dire que l'on ne se formera pas une idée vraie des événements qui assombrissent notre politique que plus tard, lorsque le temps aura refroidi les passions, et aussi bien des ambitions.

***

Si vous avez des libéraux dans votre jeune province ils vont peut-être dire que je commence à converger dans une autre direction ; cette crainte me force à les détromper de suite ; ce que je crois, c'est que l'impartialité apportée par le temps à nos jugements réhabilitera un grand nombre de ceux que l'on condamne aujourd'hui, en un mot que bon nombre de ceux qui croient cheminer vers la Capitole iront faire la culbute à la roche Tarpéïenne et *vice versâ.*

***

Il a circulé plusieurs rumeurs plus ou moins contradictoires au sujet de la récolte de Manitoba. Heureusement que la gelée n'a fait que des dommages insignifiants. Vous ne sauriez croire combien tout ce qui vous concerne, nous intéresse, nous gens des vieilles provinces (moins avancées que la vôtre peut-être). Cela ce conçoit, Manitoba c'est un peu de toutes les autres provinces. Nous avons tous chez vous des parents ou des amis. Tenez, laissez-moi ici vous faire une déclaration : " Nous vous aimons tous, tous à part les politiciens libéraux qui crient continuellement contre vous, qui vous blâment. Mais, bah, ne vous en occupez pas, car il est à espérer qu'ils ne seront pas de sitôt capables de vous nuire comme ils semblent en avoir l'intention.

***

Badinage à part, nous attendons ici avec intérêt les rapports définitifs de votre récolte qui sera très abondante ; ces chiffres seront une belle réponse à vos détracteurs et la plus belle propagande d'immigration que vous puissiez faire. Je me permets de vous donner un conseil à ce sujet. Vous devriez, dans le cours de l'automne, publier dans vos colonnes des rapports du rendement de la récolte dans vos paroisses françaises ; vos confrères de Québec et des Etats-Unis pourraient reproduire et l'attention serait éveillée, on en causerait, on irait peut-être aux renseignements, et vous prévoyez les résultats.

***

A propos d'immigration, je vois qu'on vous a expédié plusieurs familles juives exilées de Russie. Je vous souhaite que l'on en reste là. Cette gente juive irait trop contraster avec la classe d'excellents colons que vous avez reçue jusqu'ici. Ils ne deviendront pas cultivateurs chez vous ; ils seront là comme ailleurs, marchands de bric-à-brac, brocanteurs, usuriers, juifs en un mot ; moins il y a de cela dans un pays, plus il prospère.

***

Je m'aperçois que ma correspondance finit par n'être plus parlementaire du tout. Mais je me console en songeant que le sujet que j'ai traité est tout aussi intéressant et plus sain.

AU " NATIONAL "

Le *National*, de Montréal, nous fait l'honneur de reproduire notre premier Saint-Boniface du 26 août dernier.

Nous recevons trop tard sa feuille où il est fait mention de nous pour y répondre comme nous le désirerions, mais enfin *nous ne voulons* pas être accusé d'avoir calomnié *sciemment M. Mercier et autres.* Il est vrai que nous sommes éloignés du théâtre des événements qui se déroulent à Ottawa, cette distance, nous persistons à le croire, malgré le *National*, n'est pas une cause pour nous empêcher de juger sainement des faits.

Le confrère dit :

" Nous ne voulons pas accuser *Le Manitoba* d'avoir calomnié sciemment lorsqu'il affirme " que les libéraux accusent les conservateurs d'être la cause du mal et que les conservateurs s'en défendent en prouvant chez leurs adversaires plus que ce dont on les accuse eux-mêmes." Loin du théâtre des évènements qui se déroulent sous nos yeux, ne lisant peut-être que les journaux à la solde de la sinistre bande Langevin-McGreevy-Connolly, et redigés par M. Tassé, Vanasse et Nantel qui vivent de journaux uniquement soutenus par l'argent pris dans le coffre public, loin de la source du mal, notre estimable confrère peut manquer de renseignements et se tromper sans parti pris. Nous devons être indulgent pour lui, mais qu'il nous permette de lui dire qu'il a commis là une erreur manifeste et qu'il doit se rectifier s'il ne veut pas nous donner raison de l'accuser d'injustice."

Mais pourquoi Armstrong aurait-il donné les cent mille piastres à Pacaud ? Il ne s'agit pas d'une bagatelle comme l'on voit ; la logique la plus élémentaire force à déduire de cette transaction que Pacaud exerçait sur le ministère une influence assez vénale pour la qualifier de malsaine. Et puis qui a profité du magot ? Depuis quand celui qui tient le sac n'est-il pas aussi coupable que celui qui l'emplit ?

Nouvelles Religieuses

Samedi prochain sera l'anniversaire de l'ordination du R. P. Dandurand, O M I. C'est pourquoi on célèbrera son jubilé sacerdotal. Et pour profiter de la réunion des RR. PP. Oblats, cette fête jubilaire a été fixée à demain, jeudi. La grand'messe aura lieu à la cathédrale à 10 heures a.m. ; il y aura sermon et chant du *Te Deum.*

Le festin des noces sacerdotales se prendra à l'archevêché, et tous les membres du clergé séculier et régulier ont été invités

Les fidèles seraient certainement agréables aux autorités ecclésiastiques si, ce soir, ils allaient offrir leurs félicitations et leurs hommages au R. P. Dandurand, prêtre depuis un demi-siècle. La réception aura lieu dans les salons de l'archevêché.

La retraite des RR. PP. Oblats est commencée mercredi dernier et est terminée ce matin à l'église Sainte-Marie.

Le R. P. Camper, vicaire des missions des Oblats de Saint-Boniface, devait prêcher cette retraite, mais il en a été empêché par la maladie qui l'a retenu à Saint-Laurent. Sa Grandeur Mgr Grouard a bien voulu remplacer le Révérend Père vicaire et a prêché tous les jours de la retraite à ses frères en religion.

La Révérende Sœur Marie-Mathilda, des SS. NN. de Jésus et Marie, et sœur de Mme T. A. Bernier, est arrivée vendredi dernier, en route pour son monastère, à Oakland, Californie. La Révérende Sœur est entrée dans l'ordre il y a trente-deux ans ; elle a été vingt-trois ans éloignée du Canada et des siens. Elle est venue à Montréal l'an dernier pour assister au Chapitre de l'ordre, et elle est restée depuis à la maison mère, à Montréal. Elle retourne à Oakland pour prendre la direction du noviciat.

Les Révérends Pères Jésuites du Canada viennent de faire l'acquisition de la propriété de Dame veuve Léger Brousseau, sur le chemin de Sainte-Foye, à Québec, pour en faire une maison de retraite.

1791-1891

Nous lisons dans la *Minerve :*

Le 26 décembre prochain, sera le centième anniversaire de la mise en force de la Constitution de 1791 que nos pères avaient réussi à arracher aux autorités anglaises. Quand cet acte constitutionnel fut mis en opération, ce fut l'occasion de réjouissances bien légitimes de la part de la population canadienne.

Le 26 décembre 1791, il y eut à Québec un grand banquet, auquel assistaient les citoyens des deux croyances et des deux nationalités qui rivalisaient alors entre elles. Le soir, la ville fut illuminée et un concert en plein air fut donné par la fanfare du duc de Kent.

On fonda aussi le même jour un club constitutionnel composé de près de deux cents membres.

Dans le cours de l'été suivant, en 1792, des élections générales eurent lieu, et c'est à la suite de ces élections que le système parlementaire a été inauguré en Canada. Il avait été établi quelques années auparavant dans les provinces maritimes.

On parle de célébrer avec éclat, le 26 décembre prochain, le centenaire de cette première concession faite par l'Angleterre à notre pays après la cession.

SUR LE LAC DES BOIS

(*Suite.*)

III

Islington était un poste important de la Cie de la Baie d'Hudson dès la fin du dix-huitième siècle. Un peu plus tard l'Eglise d'Angleterre y établit une mission qui devint assez florissante, mais la diminution de la chasse et de la pêche ont eu pour résultat de réduire de beaucoup la population qui n'atteint pas aujourd'hui le chiffre de deux cents âmes. Les sauvages d'Islington sont chrétiens à l'exception de quelques rares familles. Ils sont desservis par un ministre résident de leur nationalité.

Autrefois, me dit-on, chaque famille possédait un joli champ où elle récoltait suffisamment pour se mettre à l'abri du besoin, advenant une mauvaise saison, de chasse ou de pêche. Les broussailles envahissent aujourd'hui les champs défrichés ou cultivés, avec mille difficultés vû le manque d'instruments aratoires. On en a maintenant, mais ils sont rares ceux qui veulent en profiter. On compte sur la chasse qui diminue toujours, sur la pêche toujours de moins en moins abondante.

Les sauvages d'Islington sont peu intéressants avec leur civilisation et leur barbarie qui constituent un mélange pénible, qui n'a pas pour nous l'attrait de la barbarie de l'homme nature.

Ces sauvages ont pour bêtes de somme en hiver de nombreux chiens qu'ils nourrissent tant bien que mal tant qu'ils les utilisent, mais aussitôt la neige disparue les pauvres bêtes ont à se pourvoir elles-mêmes, et je vous assure qu'elles vivent de coups et d'expédients. Leur maigreur est phénoménale, ce sont des squelettes ambulants. Ils deviennent tellement voleurs que l'on est obligé de les entraver, et malgré cela ils réussissent quelques fois. Nous nous apercevions que quelque sauvage prenait son repas lorsque nous entendions les cris de douleur des chiens. A l'heure des repas ils n'ont pas permission d'approcher de la marmite, s'ils s'oublient un coup de trique aussi sûr que vigoureux les ramène au sentiment de la réalité. Ces pauvres chiens font réellement pitié.

Nous avions déposé dans une maison une quantité de porc fumé ; ils avaient été témoins du fait, et bien ! pendant les deux jours que nous passâmes là, vingt à trente chiens ont fait constamment la garde près de cette maison : aussitôt que la porte s'ouvrait, tous les yeux devenaient luisants de convoitise, toutes les queues de battre des mouvements suppliants qui allaient au cœur. Quelquefois nous jettions quelques morceaux à ces pauvres affamés, ils s'engloutissaient avec la promptitude de l'éclair dans le gouffre de ces estomacs vides. Les sauvages, dit-on, pourraient facilement nourrir ces chiens ; ils ne croient pas digne d'eux de s'en donner la peine.

J'ai eu hâte de quitter ce village, et c'est avec joie que je partis pour une autre direction. Nous eûmes à retourner à Portage du Rat, puis nous rendre à la réserve du même nom. Je ne dirai rien du retour, ni des sauvages de cette dernière réserve. Eux aussi, sont trop près de la civilisation qu'ils n'ont acceptés qu'à demi au plus pour être intéressants. J'ai hâte d'arriver plus loin.

Je ne décrirai pas notre trajet : même paysage, même verdure, seulement nous rencontrions plus souvent des bateaux à vapeur, traînant à leur remorque d'immenses radeaux de bois. Un coup de sifflet amical, le bruit de la vapeur qui crie au loin son travail gigantesque, et nous retournions dans le silence interrompu par le bruit des avirons, le chant des oiseaux, etc.

Une chose que je remarquai durant ce voyage, c'est la facilité qu'ont les sauvages de faire porter leur voix au loin sur l'eau. Un canot passe à distance, le timonier arrête et le salue ; il a une manière de faire traîner sa voix, toutes les syllables partent distinctes et la réponse arrive de même. Question d'habitude m'a-t-on dit, mais j'ai constaté qu'il était impossible d'arriver au même résultat avec l'anglais ou le français. Pourquoi ?...... Je ne chercherai pas à étudier cette question trop audessus de ma compétence.

Par un beau soir de juillet, nous arrivâmes à Assabaskashing où était campé le contenu de neuf réserves sauvages, des vrais, des purs, ceux-là. Là, l'habit n'a pas encore détrôné la couverte, les ciseaux n'ont pas encore fait connaissance avec les longues tresses de cheveux noirs, nous voyons le sauvage dans son état primitif, tel qu'il était autrefois. Dans son wigwam de bouleau, sur ses nattes de jonc tressé, enveloppé de sa couverte à la couleur voyante, il trône en maître ; ficelé dans son berceau, le *pappoose* regarde avec de grands yeux interrogateurs, demandant à la vie ses secrets, dirait-on ; au dehors, la *squaw* et la fille enduisent de poix un canot neuf. Puis, au lever du jour, légères, elles volent dans leur léger esquif, et reviennent chargées d'une abondante marée. Ces sauvages ont conservé de la dignité, de l'orgueil, non pas qu'ils soient inabordables, non, au contraire ; ils sont hospitaliers, mais ils ne sont pas obséquieux, ils causent avec bon sens, ils sont assez prévoyants, surtout sensibles à l'excès aux bons traitements, et par contre, affectés par la moindre parole. Une poignée de main amicale, un *bonjou ! bonjou !* (salut du sauvage, venant du français bonjour,) leur est agréable.

Je disais tout à l'heure qu'ils étaient prévoyants ; en effet l'avenir de leurs enfants les préoccupent ; ils voient disparaître autour d'eux les ressources dont leurs pères ont vécu et ils se demandent avec anxiété ce que le temps leur réserve. Autrefois, il croissait sur les rives du lac une abondante moisson de riz sauvage, mets très substantiel et ne demandant qu'à être récolté ; j'ai goûté ce riz, et je comprends le regret de ces pauvres gens de le voir disparaître. L'on a digué une rivière, la rivière Winnipeg, et l'eau est venue détruire le riz. Je me suis demandé si pour quelques millions de pieds de bois, il était sage de priver toute une population d'une ressource sur laquelle elle était habituée de compter dès l'enfance. Mais personne n'a probablement songé à cela.

Puis les blancs sont venus empiéter sur les pêcheries et enlever aux pauvres sauvages une autre ressource.

Je rapporte ici leurs plaintes, plaintes qui m'ont paru bien fondées. Nous sommes en général de beaucoup trop préjugés contre ces populations. Nous les jugeons à notre point de vue, ce qui est une erreur ; n'oublions pas que s'ils eussent été aussi rusés que nous, ils ne nous auraient pas cédé leurs droits, que nous ne serions pas ici, comme race supérieure. La bonne foi de ces sauvages n'a-t-elle pas été souvent mise à contribution à leur détriment ?

Je ne veux pas appuyer sur ces réflexions qui mèneraient trop loin.

XX.

(*A continuer.*)

CONCERT-PROMENADE

Les Dames patronesses de l'Hôpital et de l'Orphelinat de Saint-Boniface donnent le 10 au soir, au Trinity Hall, de Winnipeg, un concert-promenade au bénéfice des deux institutions plus haut nommées. Chacun devrait se faire un devoir d'encourager cette bonne œuvre.

Choses et Autres

M. Powderley, grand maître général des Chevaliers du Travail, visitera Toronto, Montréal et Québec dans le cours du mois.

La fête ouvrière à Québec a été remarquable par l'enthousiasme, le bon ordre et l'ingénieuse façon dont on a mêlé l'agréable à l'utile.

Les cinq comtés les moins peuplés du Dominion sont :

Sunbury, N. B.	5 700
Ristigouche	8,400
Trois Rivières	8,300
Québec-Ouest	9 200
Laval	9,400

Le *Mail* ayant voulu monter un scandale à propos des travaux du hâvre de Toronto, les entrepreneurs ont entamé de grosses poursuites judiciaires contre lui et franchement ça *regarde* mal pour le confrère.

Sir Henry Tyler, le président de la Compagnie du Grand Tronc, M. Sergeant, gérant général, M. Lanning, son secrétaire privé, et M. Duncan McIntyre, sont de retour à Montréal de leur tournée d'inspection dans l'Ouest. Sir Henry Tyler passera probablement plusieurs jours à Montréal.

M. Host, représentant le *Berlingske Filende*, de Copenhague, le principal organe du gouvernement du Danemark, est passé à Ottawa, se rendant au Nord-Ouest pour étudier la condition des colons scandinaves.

M. Erickson, de Suède, arrivera à Ottawa dans quelques jours. Il est délégué par 500 familles de son pays qui voudraient se fixer dans l'Amérique du Nord et qui désirent connaître le Canada.

M. J. McKenna, agent de passagers du Pacifique Canadien dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, est passé à Ottawa avec 40 habitants de ces Etats qui s'en vont visiter la Colombie Anglaise dans le but de s'y fixer.

La session spéciale de la législature de l'Etat du Tennessee, convoquée à la suite de graves désordres qui se sont produits au mois de juillet dernier dans la région minière de Bierceville, vient de s'ouvrir. Les principales questions qu'il s'agit de résoudre sont celles de l'abolition de la loi permettant de louer des forçats pour travailler dans les mines et celle d'accorder au gouverneur de l'Etat des droits plus étendus et plus précis pour convoquer la milice en cas d'émeute.

Quatre-vingt-sept Chinois sont passés à Ottawa s'en retournant en Chine. Plusieurs sont des marchands qui s'en vont faire des achats. Le plus grand nombre sont des ouvriers ayant fait leur petit magot et s'en retournant pour de bon dans le Céleste Empire.

Une dépêche spéciale de Valparaiso au *Herald*, de New-York, dit que l'ordre est presque tout rétabli au Chili. Le général Bescuanada a été choisi comme président *ad interim* de la république par les membres de la Junte, et on est confiant que l'action sera ratifiée par les membres qui sont maintenant en route d'Iquique.

Les troupes du gouvernement à Conception, Talquhano et autres localités ont fait savoir, par l'entremise de leurs officiers, aux autorités congressionnistes, qu'elles cessent le combat et sont prêtes à obéir aux ordres de la Junte. Il n'y a plus que le Coquimbo qui menace encore de résister.

NAISSANCES

D'Auteuil—A Letellier, le 28 août, Madame P. A. D'Auteuil, une fille.

Prendergast—En cette ville, le 7 courant, Madame James E. P. Prendergast, une fille.

MARIAGE

Toysonnier-Philion — A Saint-Laurent, par le Rév. Père Chaumont, le 26 août, Francisque Etienne Toysonnier, de France, à Marie Hélène Philion, fille de J. G. Philion, marchand de Saint-Laurent, Lac Manitoba.

LAC MANITOBA

D'où vient le nom *Manitoba ?* ; a-t-il bien l'origine qu'on lui donne ordinairement ? est-il composé de deux mots Cris—Manito, wapan ou waban ? Là-dessus on pourra discuter longtemps comme pour l'origine du mot Canada. On a prétendu d'abord que Canada venait d'un mot Algonquin *pikoanata* dont on avait fait Canada. D'autres ont cru reconnaître là un mot espagnol. *Ocanada ;* enfin le Rév. Père Antoine, O.M.I., affirme que Canada est un mot Iroquois qui veut dire (*amas de cabanes*) et qu'il n'y a pas une syllable ni une lettre à y changer pour prononcer : *Canada.*

Lorsque le Sieur de LaVérandrye découvrit la Rivière Rouge, le lac Manitoba portait le nom de *Lac des Prairies.* C'est ainsi qu'il le nomme dans un de ses mémoires.

" Du fort la Reine, dit-il, il y a un portage de trois lieues pour tomber au lac des Prairies ; le nom du lac est resté au portage, c'est encore Portage la Prairie."

Ce pays était le pays des Sioux. On sait qu'il y avait des Sioux des bois et des Sioux des prairies. Dans un mémoire sur ces nations, publié par Margry, nous trouvons que les Sioux des prairies se nommaient dans leur langue Matatoba (Sioux des Prairies). Les Sioux ont beaucoup de noms qui se terminent en *toba* Ainsi les Sioux des lacs se nommaient Minesova*toba ;* il y avait les *Hictoba*, les *Titoba*.

Est-ce que Manitoba ne serait pas le nom par laquelle ils auraient désigné le *Lac des Prairies*, comme l'appelle le Sieur de LaVérandrye. Ceux qui possèdent bien la langue Siouse pourraient nous le dire. Pour désigner le lac du Diable dans le Dakota ils disent *Mani-Wakan*, il y a bien un certain rapport entre Manitoba et Mani-Wakan. Je serais fort reconnaissant envers celui qui m'éclaircirait ce doute.

G. Dugas, Ptre.

PERSONNEL

M. l'abbé Beaudry est parti hier soir pour la province de Québec.

M. Roger Marion, M. P. P., est retourné au Lac-des-Chênes pour quelques semaines.

Madame L. J. A. Lévêque, Mademoiselle Gingras et Mademoiselle Couture sont arrivées dimanche matin d'une promenade de quelques mois dans la province de Québec.

Mademoiselle Germain est arrivée jeudi dernier après une absence de plus d'une année, à Québec, Ontario et les Etats-Unis.

Nous regrettons d'apprendre que la santé de Madame G. E. Fortin, actuellement dans sa famille à Minnéapolis, soit très précaire. Une dépêche annonçant la pénible nouvelle a mandé M. Fortin à Minnéapolis.

Son honneur le juge Prud'homme est allé présider les sessions de la cour de comté, la semaine dernière, à Saint-Pierre, Saint-Norbert et à Saint-François-Xavier.

Chronique Locale.

—Il y a, dit-on, au collège de cette ville, un plus grand nombre d'élèves des Etats-Unis que par le passé.

—Le monument à la mémoire de feu Louis Riel, expédié il y a déjà quelque temps de Montréal, sera érigé sous quelques jours.

—Demain appel nominal des candidats ou du candidat à la mairie Selon toute probabilité l'élection se fera par acclamation. Nous ne savons pas encore qui se portera candidat.

—La cour d'appel pour la révision des listes électorales du comté de Provencher siégera aux divers endroits dont il a été donné avis, du 1er octobre au 15 inclusivement. Tout avis d'appel soit pour faire inscrire un nom soit pour le faire retrancher doit être donné à M le juge Prud'homme, au moins quinze jours avant la tenue de la cour d'appel, dans chaque localité respectivement.

—Nous constatons avec plaisir que les municipalités françaises ont préparé leurs listes de jurés. Si nous n'avons pas de jurés français cette année, le gouvernement n'aura pas d'excuse à offrir.

—Les zouaves pontificaux de Manitoba sont priés de faire parvenir à M. A. F. Martin, M P.P., à Saint-Boniface, leurs noms, prénoms, numéros matricules et adresses, si possible, afin de faire préparer le brevet qui doit accompagner la médaille à laquelle chacun a droit.

—Une malle portant l'adresse de M. Victor Goosens vient d'arriver à Winnipeg, aux soins de M. l'abbé Cloutier. Si M. Goosens veut donner l'adresse de sa présente résidence, l'abbé Cloutier fera en sorte de faire parvenir la malle à la station la plus prochaine de la localité où il réside, et cela sous le plus bref délai possible.

—Voici les quotations du grain nouveau à Winnipeg et à Saint-Boniface : blé No. 1, 85 cts ; blé No 2, 75 cts ; blé No. 3, 65 cts ; blé gelé, 40 à 50 cts ; avoine, 30 cts ; orge, 35 à 40 cts ; patates, 25 cts. Le foin vaut de $4.50 à $5.00 la tonne. Les carottes, navets, oignons se vendent 20 cts la douzaine de paquets. Le blé d'inde, 5 cts la douzaine ; les choux, 25 cts la douzaine ; le céleri, 30 cts la douzaine.

—Voici les noms des membres de la fanfare indépendante de Saint-Boniface :

MM. Paul Salé, professeur ; Bruno Vermander, assistant-professeur ; M. Cyr, sec.-trésorier ; MM Ed. Guilbault, J. B. Leclerc, avec les officiers précédents du comité de régie.

Membres fondateurs : MM. J. Senez, D. Senez, E. Jean, H. Despars, Ed. Coutu, T. Bertrand, jr., J. F. Prud'homme, O. Manseau, J. DeLorimier.

Membres actifs : Z. Robert, Alf. Bédard.

—Journal de dames et demoiselles, donne chaque semaine de 12 à 25 gravures de la dernière mode de Paris. Chaque abonnée reçoit aussi douze romances et morceaux de musique pour piano, choisis dans les œuvres des grands maîtres ; douze patrons de toilettes les plus nouvelles sont donnés gratuitement aux abonnées ; ces patrons, coupés grandeur naturelle, sont toujours choisis dans les modes les plus nouvelles. Deux magnifiques feuilletons d'un des auteurs français en renom. Une colonne ouverte aux "Questions et Réponses" offre à nos lectrices une occasion excellente de correspondre avec les éditeurs ou entre elles et de se renseigner mutuellement sur les mille choses qui sont du domaine de la mode. *Les Modes Françaises Illustrées* traitent toutes les questions qui peuvent intéresser simultanément tous les membres d'une famille. Envoi d'un mandat-poste de $3.00 pour un an d'abonnement. *Les Modes Françaises Illustrées*, Montréal, Canada. 2i

Chronique de la Province.

Saint-Pierre Jolys,

5 sept.—La récolte est abondante. Nous espérons que les prix du marché seront assez élevés pour permettre aux cultivateurs de combler le déficit plus ou moins considérable des années précédentes. Quoi qu'on en dise l'installation coûte cher, plusieurs sont arrivés ici avec un capital modeste ; les bonnes années comme celle-ci ne sont pas à dédaigner, elles inspirent un nouveau courage et font envisager l'avenir avec confiance Il a gelé, c'est un fait indéniable ; cependant, les dommages ne sont pas aussi sérieux qu'on le croit Certaines localités ont été plus affligées que d'autres, le froid a même laissé sa carte de visite sur la terre d'un cultivateur, tandis qu'il a passé impoliment pardessus celle d'un voisin. Malgré tout nous avons un excellent rendement, supérieur encore à celui de l'an dernier. Il n'y a donc pas lieu de s'en prendre au pays ou aux éléments. S'il n'y avait pas eu ce léger accident de la semaine dernière, disait un brave homme, nous aurions été dans une trop grande abondance ; la Providence sait arranger les choses.

Ayons cependant notre tactique. Que tous prennent la résolution de faire des labours d'automne. Au printemps nous sèmerons de bonne heure, et au mois d'août de l'année qui vient nous dormirons sur nos deux oreilles. Les plus belles pièces de grain que nous avons vues dans la paroisse sont certainement celles qui ont été ensemencées sur du guéret d'automne ; celles-là ont ignoré tout dommage, car elles ont été coupées à temps.

—La Révde Sœur M. Eudoxie, supérieure du couvent de Saint-Pierre, est arrivée vendredi après une absence de quelques semaines. Elle était allée à Montréal, où elle a eu la consolation de confier aux Révdes Sœurs de Jésus et Marie la seconde novice de notre paroisse. Ces deux postulantes sont Melles Gagné et Carey.

—Le Rév. Père Bellivau, S.J, du Collège de Saint-Boniface, est en visite chez M. le curé Jolys.

—Le Dr G. Lacombe a quitté Saint-Pierre pour aller tenter fortune ailleurs.

—M. Paul Chénard vient d'être nommé secrétaire-trésorier de la municipalité de DeSalaberry.

—Nos beurreries et notre fromagerie font d'excellentes affaires.

—M. le juge Prud'homme était ici la semaine dernière. Il était accompagné de son digne père qui visite avec intérêt nos paroisses françaises et se promet bien de dissiper certains préjugés de nos compatriotes de l'est.

Z...

UNIVERSITE DE MANITOBA.

Avis est par les présentes donné que les examens supplémentaires et pour la matriculation en médecine, commenceront le 22 Septembre prochain à 9 heures a.m. Le 8 Septembre est le dernier jour pour la réception des applications. Les honoraires doivent accompagner l'application.

T. A. BERNIER,
Régistraire.

Winnipeg, 26 août 1891. 3i 2.9.91

AVIS est donné par le présent que James Albert Manning Aikins, de la Cité de Winnipeg, dans le Comté de Selkirk, dans la Province du Manitoba, avocat, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Mary Bertha Aikins, maintenant de l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère, de désertion et de bigamie.

W. H. CULVER,
Solliciteur du requérant.

Daté à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour de juin A.D. 1891.
jno 19.8.91

AGRICULTURE

LA RACE JERSEY EN FRANCE DANS LES CONCOURS AGRICOLES RÉGIONAUX

Dans les exploitations où la vache de jersey a pu pénétrer jusqu'à présent, on a su bientôt l'apprécier comme elle le mérite en raison de l'excessive richesse de son lait et désormais personne ne conteste ses merveilleuses qualités beurrières, même parmi ses plus ardents détracteurs.

A ce sujet, je pourrais reproduire de nombreuses citations de haute valeur, mais je me bornerai à rappeler l'appréciation de l'éminent écrivain agricole, M. G. Heuzé, dans son rapport sur le concours régional du Mans en 1890 :

"Autrefois, avant l'arrivée des charmantes vaches jersiaises, il fallait en moyenne 28 à 30 lbs de lait pour fabriquer 1 lb de beurre. Aujourd'hui, 18 lbs suffisent pour obtenir le même produit. Ce remarquable résultat, atteste une fois de plus la qualité beurrière de la vache de Jersey, c'est-à-dire que le lait des vaches jersiaises est plus chargé de crême que le lait des races normande et bretonne."

Quand on parcourt la ligne d'Avranches à Cherbourg, on est frappé par le grand nombre de vaches de Jersey que l'on aperçoit, au milieu des troupeaux de contentines répandus dans les riches pâturages qui bordent la voie ferrée. C'est qu'en effet les jersiaises sont en grande vogue dans le département de la Manche, où elles arrivent directement de leur ile, en deux heures, par le port de Granville.

Le journal *Le Courrier de la Manche*, dans son numéro du 22 juin 1890, donne les raisons du bon accueil qu'elles reçoivent dans cette partie de la Normandie :

"Nous comprenons que l'agriculteur veuille introduire dans sa vacherie quelques animaux jersiais ; ils ont en effet une qualité beurrière de premier ordre et cette qualité communique au beurre de la vacherie, un moelleux de pâte et une fermeté qui en augmente la valeur."

Aussi ne fût-on pas surpris de trouver au concours de Saint-Lô une très remarquable exposition de jersiais. En effet, la catégorie des races diverses en comprenait 66 et 16 bretons.

Cette fois, les 14 prix portés au programme furent trouvés insuffisants et élevés à 18, sur lesquels la race de jersey en obtint 15 pour sa part. En outre, ce fut un lot splendide de 4 jersiaises irréprochables, qui, plus justement apprécié qu'au Mans, remportait le premier prix de bandes.

Mais il importe de dire, que contrairement aux anciens errements, un jury spécial avait été nommé pour juger la catégorie des races diverses. Les exposants ont été unanimes à reconnaître qu'il avait apporté un soin minutieux dans son examen et la plus scrupuleuse impartialité dans ses jugements. Chacun s'est plu à lui rendre cette justice. Toutefois, ce n'est pas sans raison qu'on lui a reproché de s'être montré trop exclusif en écartant comme défectueux les animaux à langue blanche, ou ceux n'étant pas de couleur fauve sans taches.

C'est une grave erreur, trop répandue en France, de prétendre qu'un animal ne peut être pur jersiais qu'à la condition d'avoir la langue noire, ainsi que la touffe de la queue et de présenter un pelage uni, fauve ou gris, sans une seule marque blanche.

Comme les bestiaux bretons et ceux du Ayrshire, les bestiaux jersiais tirent leur origine de la race primitive irlandaise. Or, si chez les premiers on admet des pelages divers, noirs, rouges, bruns, presque toujours mélangés de blanc, pourquoi se montrerait-on plus exigeant pour les jersiais ?

Avant le XIIIe siècle, tandis que l'île de Jersey dépendait du duché de Normandie, elle devait nécessairement se trouver en relations continuelles avec le Contentin, dont elle n'était séparée que par 5 lieues à peine. Il n'est donc pas douteux qu'alors les insulaires, qui s'occupaient beaucoup d'agriculture, n'aient ramené chez eux de leurs fréquents voyages, des bestiaux normands, pour améliorer leur race locale par des croisements. A cette époque, aussi bien que de nos jours, les animaux normands portaient des taches blanches sur le corps : doit-on, dès lors, trouver étonnant qu'à la suite de ces croisements avec une race qui en avait déjà de son côté, elles se soient perpétuées ?

En 1203, quand la Normandie fut rattachée à la France, les iles de la Manche restèrent aux mains des anglais et dès cette année-là, les peines les plus draconiennes furent édictées contre tout individu convaincu d'avoir introduit du dehors dans l'île de Jersey, un animal vivant de l'espèce bovine. Cette rigoureuse prohibition existe encore aujourd'hui dans toute sa sévérité. Par conséquent aucun contact étranger n'ayant pu se produire depuis sept cents ans, il en résulte que l'on peut conclure qu'il n'y a plus désormais à Jersey que des animaux de pure race jersiaise.

Si dans l'espèce certains caractères de conformation et d'aptitudes se reproduisent toujours invariables, cela tient à la sélection constante qui a été pratiquée dans ce but avec le plus grand soin : mais il est évident qu'on n'a pas cherché à appliquer les mêmes principes en vue d'arriver à n'avoir qu'une seule et même couleur.

A Jersey, il existe depuis 1866, un *herd book* ou livre généalogique de l'espèce bovine, mais pour y être inscrit, il ne suffit pas qu'un animal soit sorti de parents déjà inscrits. Il doit subir devant une commission composée des éleveurs les plus honorables pris dans chaque paroisse de l'ile, un examen consciencieux, auquel les mâles peuvent être soumis qu'à un an et les femelles qu'à deux ans, alors qu'il est possible de bien asseoir un jugement sur leurs apparences laitières. A cet effet, il a été établi une échelle de cent points, représentant les principaux caractères que l'on doit rechercher dans la race, et il est à remarquer qu'il n'est nullement fait mention de la couleur, de la robe, de la langue ou de la queue. Tout animal qui n'a pas obtenu un minimum de trente points est *désapprouvé* et se voit refuser l'inscription à tout jamais.

Dans les volumes du herd-book, publiés chaque année, en donne le signalement de tous les sujets inscrits. Or, il est facile de se rendre compte qu'il en a de robes très variables. En effet, dans la colonne *colour*, je ne relève pas moins de 60 pelages différents, dont voici les principaux : brun, brun clair, brun foncé, brun et blanc, gris, gris fauve, gris foncé, gris brun, gris clair, gris sombre, gris pâle, gris argenté, gris fumé, gris et blanc, fauve, fauve foncé, fauve fumé, fauve et blanc, *rouge*, rouge fauve, rouge clair, *rouge brun, rouge foncé*, rouge pâle, rouge et blanc, noir, noir et blanc, crême, crême foncé, crême et blanc, orange, orange fauve, orange gris, bringé rouan, jaune, jaune foncé, etc.

BOBY DE LA CHAPELLE.

(*A continuer.*)